

Rapport annuel 2020-2021 du Conseil d'établissement de l'école St-Jean-Baptiste-de-la-Salle

Mot de la présidente :

Les membres du Conseil d'établissement (CÉ) se sont réunis virtuellement toute l'année pour respecter les mesures sanitaires en place. Si Teams a du bon, c'est dans l'assiduité qu'il a permise à tous! L'Assemblée générale annuelle a aussi profité du format virtuel : taux de participation record. Le CÉ a bénéficié d'une secrétaire attitrée. Un luxe extraordinaire. Merci à Marie-Pierre Boucher pour la concentration!

L'année a été bien différente puisque distanciée. Mais le CÉ n'a pas chômé. Voici les faits saillants de notre année 2020-2021.

Liste des membres et durée des mandats respectifs :

Parents: *Mandats se terminant en septembre 2021* : Chantal Brais, Anne-Marie Levasseur (présidente) et Joris Maillouchon. *Mandats se terminant en septembre 2022* : Marie-Pierre Boucher (secrétaire), Jean-François Guy (vice-président) et Maura Medina Gomez.

Parents substituts: Isabelle Beauchemin, Thi Anh Dao Bui, Mélanie Hamel, Marilyn Houle-Péloquin, Laurent Rimbault, Julie Sabourin

Enseignants: Andréanne Champagne-Sills, Ludovic Létourneau-Aspirot et Jasmine Payette

Membres du personnel soutien: Benoit Brière et Karin Rajch

Membres de la communauté: Nicole Cadorette (*Je Passe Partout*) et Annie Raymond (*Loisirs St-Clément*)

Calendrier des séances :

Les rencontres ont eu lieu les lundis, à 18h45, par visioconférence, les 9 novembre 2020, 14 décembre 2020, 8 février 2021, 22 mars 2021, 3 mai 2021 et 21 juin 2021.

Principaux sujets traités et décisions prises :

Faits saillants :

- Année Covid, mesures sanitaires, accommodements et résilience.
- Nouvelles responsabilités des membres du CÉ suite au passage de la CSDM au CSSDM
 - o Auto-formation obligatoire pour les membres du CÉ
 - o Pouvoir d'initiative
 - o Consultation annuelle des élèves sur un sujet qui les concerne
- Formation d'un Comité d'aménagement de la cour d'école (CACÉ). Il réunit des parents et des membres de l'équipe école.
- Les élèves ont été consultés (ainsi que les membres du personnel et les parents) pour connaître leurs désirs et souhaits pour la future cour d'école.
- La cote de défavorisation de l'école est passée de 10/10 à 9/10.
- Des discussions sont entamées concernant le retour d'une bibliothèque permanente dans l'école.

Le Conseil d'établissement adopte :

- Le rapport annuel du CÉ
- La composition du CÉ

Le Conseil d'établissement approuve :

- Le budget annuel de l'école
- Les règles de régie interne
- La grille-matières
- La grille-horaire
- Le code de vie
- Le plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école
- La réglementation du service de garde
- Les frais chargés aux parents
- Les listes de fournitures scolaires
- Le coût des sorties du service de garde (journées pédagogiques)
- Le plan local des mesures d'urgence
- L'utilisation des locaux
- La mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (une baisse d'environ 50 000\$ directement liée à notre indice IMSE (qui est passé de 10 à 9) nous oblige à nous départir, non sans peine, des services de l'organisme « Je passe partout » et de deux journées d'orthopédagogie)
- Les sommes versées en cours d'année à même le fonds financé par les parents (fonds 4) pour les activités offertes aux élèves, la confection d'un plan d'aménagement pour la future cour d'école et l'achat de bancs pour la cour (suite à une pétition reçue en 19-20 initiée par un élève de l'école).

Le Conseil d'établissement est consulté concernant:

- Le calendrier scolaire
- Les consignes d'évacuation en cas d'urgence
- Les thèmes des conférences offertes aux parents
- Les mesures alimentaires
- La mise à jour de l'aide-mémoire concernant les canaux de communication à privilégier dans notre école
- Les journées pédagogique (sans enfants) du service de garde

Le Conseil d'établissement est informé concernant :

- Le projet éducatif
- La déclaration officielle de clientèle
- Les effectifs enseignants et non enseignants
- La planification de l'enseignement de l'éducation à la sexualité
- La mesure dédiée pour le tutorat (pour soutenir l'apprentissage des élèves en difficulté)
- L'état des lieux concernant la Covid 19 dans notre école
 - o mesures sanitaires mises en place (école et service de garde)
 - o ajout de journées pédagogiques
- Les travaux effectués dans et autour de l'école
- Les activités des organismes « Je passe partout » et « Les loisirs St-Clément » dans notre école
- Les actions syndicales du personnel enseignant
- La fréquentation de l'école et du service de garde
- Le système mis en place concernant les rapports d'incidents
- Les activités organisées par l'OPP :
 - o Vente de paniers de légumes bio
 - o Marché des fêtes
 - o Création d'un livre de recette (grâce à la bourse Croque santé)
 - o Corvée de nettoyage du printemps
- L'avancements des travaux du CACÉ (Comité d'aménagement de la cour d'école)

À poursuivre en 21-22 :

- Former un comité bibliothèque
- Se pencher sur la sécurité des élèves dans leurs déplacements entre la maison et l'école
- Consulter les élèves sur un sujet qui les concerne
- Réfléchir à l'enjeu du manque de fonds pour organiser les activités des élèves
- Revoir le Code de vie
- Choisir d'un nouveau fournisseur de photo scolaire

Financement obtenu

En plus du financement annuel, l'école a reçu des allocations supplémentaires (Fonds 6) :

- *Cour d'école vivante animée et sécuritaire* (matériel pour les jeux organisés)
- *Lecture à l'école* (livres destinés aux élèves distribués dans les bibliothèques volantes de chaque classe)
- *Les livres en littérature jeunesse pour le préscolaire et le 1^{er} cycle* (livres destinés aux élèves plus jeunes de l'école, à intégrer dans leur classe)
- *Sorties scolaires culturelles* (activités culturelles à l'école)
- *Aide alimentaire* (collations offertes aux élèves de l'école et du service de garde et activités liées à l'alimentation)

Services offerts dans notre école

- Service de garde et du dîner
- Orthopédagogie
- Psychoéducation
- Psychomotricité
- Orthophonie
- Éducation spécialisée
- Dépistage de problèmes visuels (préscolaire)
- Bibliothèque scolaire volante
- Traiteur (Cantine pour tous)
- Collations école (Le club des petits déjeuners)
- Je passe partout
- Visites du policier sociocommunautaire
- Animations ateliers GCC La Violence
- Animations ateliers de L'Anonyme et Tandem
- Les loisirs St-Clément

Campagnes de financement :

Les campagnes de financement réalisées tout au long de l'année par l'OPP ont permis d'amasser plus de 1600\$. Cet argent a été utilisé pour offrir des activités stimulantes aux élèves. Le CACÉ a aussi organisé une campagne de financement (vente de produits de l'érable) et les sommes amassées ont été dédiées au futur projet d'aménagement de la cour d'école.

Merci à tous les parents qui ont participé à la campagne de financement 2020-2021!

Voici la liste des activités organisées pour les élèves grâce aux montants amassés :

- Fête de la rentrée
- Fêtes de l'Halloween et de Noël
- Récompenses des Yé! D'or (mi année et fin d'année)
- Kermess de fin d'année

Il est à noter que les montants amassés par les campagnes de financements pour les activités des élèves sont largement insuffisants pour combler les besoins :

- 1600\$ ont été amassés lors des campagnes de financement;
- 2100\$ ont été dépensés pour organiser les activités des élèves intramuros;
- il est important de préciser qu'aucune sortie scolaire « extérieure » n'a eu lieu cette année puisqu'elles étaient interdites (ces sorties sont en général les plus dispendieuse).

La réflexion concernant le financement des activités des élèves entamée l'an dernier aurait dû se poursuivre cette année. Cependant, le contexte sanitaire ne permettant pas la reprise des activités onéreuses, la réflexion a été mise sur la glace. À reprendre l'an prochain.

Bilan de l'utilisation du budget annuel de fonctionnement du conseil - Reddition de compte

Allocation formation CÉ - 400\$

Achat de 2 conférences (3^{ème} gratuite) sur le site Aider son enfant (<https://aidersonenfant.com>).

Thèmes des conférences : Le stress et l'anxiété chez nos enfants ; Le fléau des écrans : encadrer et gérer leur utilisation ; Enseignement à distance et nouvelles technologies: comment mieux accompagner mon enfant.

Coût : 600\$ (200\$ défrayés par l'école)

Achalandage : 23 personnes ont créé un compte. 28 conférences visionnées.

Allocation fonctionnement CÉ - 400\$

Achat de boîtes repas destinées aux membres, livrées en partie à l'école, en partie à domicile pour la dernière rencontre virtuelle du CÉ.

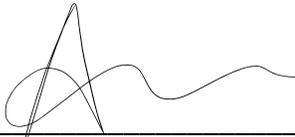
Coût : 387,64\$

Formation OPP - 50\$

Non dépensé

Conclusion

Merci à l'équipe école d'avoir su contrer vents et marées pour le bien des élèves et de notre société. Merci au directeur pour son ouverture, sa bienveillance et sa participation active à la vie de l'école. Nous sommes chanceux de vous avoir! Merci aux membres du Conseil pour leur assiduité et leur apport aux réflexions que nous avons eues tout au long de l'année. Merci à l'OPP et au CACÉ pour tout l'amour et toute l'énergie déployée. Merci aux parents de l'école de leur investissement. Aussi et surtout, MERCI aux élèves pour leur patience, leur résilience et leur persévérance! Ce fut une année spéciale, une année unique. Bravo à tous!



Anne-Marie Levasseur

Présidente du Conseil d'établissement de l'école St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (2020-2021)

Rapport rédigé en juin 2021